

l'interpréter comme bon lui semble. Je suis certain que le ministre des Communications (M. Kierans) ne l'interprète pas de la même manière que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp). J'ignore pourquoi le premier ministre s'efforce de dissimuler sa pensée comme il le fait. Son cabinet ne lui causerait aucune difficulté. Je présume que s'il décidait de faire partie du Pacte de Varsovie, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rationaliserait cette décision pour lui. Ces ministériels montrent autant de docilité qu'une portée de chatons, et lorsque le premier ministre parla ironiquement à sa conférence de presse «des hommes forts qui ont de solides convictions», vous auriez pu les entendre ronronner.

Il va sans dire que les déclarations du ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne concordent pas quant au moment où s'opérera cette réduction et à la manière dont on l'effectuera. Les deux ministres ont contredit le premier ministre comme celui-ci les a contredits. Or le premier ministre s'est lui-même contredit. Le 3 avril, à sa conférence de presse, le premier ministre a déclaré ceci:

Nous discuterons avec nos alliés du déploiement des forces canadiennes au sein de l'OTAN en Europe au-delà de la période actuelle, à la réunion du comité d'organisation de la défense de l'OTAN en mai.

Il voulait dire au-delà de l'année 1969. Plus tard, au cours de la même conférence de presse, le premier ministre a répondu ceci à une question qu'on lui avait posée:

Nous assisterons à la réunion de l'Alliance en mai et indiquerons que telle est notre volonté à l'égard de nos forces.

Une semaine plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était à Washington et lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à l'Ambassade du Canada, on lui a demandé quand le gouvernement du Canada indiquerait à l'OTAN en quoi consisterait la réduction, à quoi il aurait répondu, selon la transcription:

L'hon. M. Sharp: Le premier ministre a annoncé lors de la réunion du comité de la planification de la défense que les plans du gouvernement canadien seraient soumis aux ministres de la Défense.

Question: Donc la décision sera prise avant la tenue de la réunion?

L'hon. M. Sharp: Naturellement.

Puis, nous sommes revenus à la Chambre et, le 14 avril, le premier ministre a déclaré: Non, ce n'est pas exact, la décision sera prise avant, et la décision définitive sera prise en août prochain. Deux jours plus tard, le ministre de la Défense nationale signalait que les discussions se poursuivraient jusqu'en décembre de cette année avant que la décision définitive soit prise.

[L'hon. M. Stanfield.]

• (3.40 p.m.)

Le premier ministre a réussi à embrouiller encore plus la question dans son discours de Calgary, en déclarant:

C'est pourquoi, aussi longtemps que notre politique étrangère n'aura pas été arrêtée et présentée au Parlement, nous ne dirons pas de manière définitive quels effectifs nous fournirons à l'OTAN et quels effectifs nous en retirerons.

Cela fait penser à la déclaration sur les dépôts bancaires d'un ancien ministre des Finances. Malheureusement, cela ne nous éclaire pas beaucoup sur la défense du Canada ou du monde libre. Le premier ministre a expliqué que cette révision de notre politique prendrait du temps. S'il nous faut attendre qu'elle soit terminée, et si cela doit prendre autant de temps qu'il l'a laissé entendre à Calgary, nos alliés au sein de l'OTAN ne recevront pas de proposition définitive du gouvernement, et on ne nous en dira rien ni en mai ni en août, ni même en décembre.

Nous savons tous que le premier ministre est allé faire du ski dans l'Ouest, mais certains d'entre nous ont l'impression qu'il a plutôt fait du patinage de fantasia à Calgary. En effet, comment peut-on, au Canada ou ailleurs dans le monde, ajouter foi à tout ce que disent ces messieurs quant à leurs projets à cet égard?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Comme il a tenté d'embrouiller les gens, y compris ses propres collègues, sur ce qu'est effectivement cette politique, et vu que ses propres ministres responsables semblent ignorer quelle est cette politique et quand il y aura lieu de la définir, sur quoi pouvons-nous nous fonder pour juger des intentions et des directives du gouvernement quant à cette politique? En fait, nous avons la déclaration du 3 avril du premier ministre, son discours du 12 avril à Calgary, et son discours d'aujourd'hui, qui n'en est pas un, à mon avis, à en juger par les éclaircissements qu'il nous a donnés sur cette affaire.

Je ne veux pas offenser le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ni le ministre de la Défense nationale, quand je dis que leurs opinions sur ce sujet sont de peu d'importance, mais, comme le plupart d'entre nous, ils doivent étudier les discours du premier ministre et lire la chronique d'Anthony Westall pour avoir une idée de ce que sera la politique. Le premier ministre a déclaré à Calgary:

Je crois que les membres des Forces armées ont le droit de savoir où nous allons.

Voilà un sentiment que nous pouvons tous partager sans restriction. Quand ils l'apprendront, espérons qu'ils nous en feront part. Le premier ministre, après y avoir mûrement réfléchi sans doute, a décidé que la politique